

## Editorial

Cette « Newsletter » est destinée à informer régulièrement tous les partenaires de BioWin de la vie du Pôle : les projets soutenus par le Pôle (projets scientifiques mais aussi ceux concernant la formation et l'infrastructure) et les activités importantes dans les domaines choisis par le Pôle (événements, interactions avec d'autres pôles, ...). Une de ses missions essentielles est aussi de répondre aux questions que se posent les partenaires de BioWin.

Ce premier numéro a pour but de faire le point sur l'état d'avancement de BioWin et sur les quelques questions importantes qui détermineront le futur du pôle.

*Pierre Hauser*  
Coordinateur du Comité de Pilotage

## Les projets de BioWin

### La recherche de l'excellence

Pour que BioWin devienne réellement un leader mondial, il faut que nos projets soient excellents sur le plan scientifique mais aussi compétitifs par rapport à ce que font les autres pôles. C'est pourquoi BioWin a fait appel à **des experts scientifiques internationaux pour évaluer les projets « Biomarqueurs »** proposés (le 6 mars) et formuler des propositions pour le lancement du prochain appel d'offres sur base de l'analyse des lettres d'intention et des suggestions reçues de la part des partenaires de BioWin. Les thématiques retenues par le Conseil de Gouvernance pour ce 2<sup>e</sup> appel seront annoncées dans les premiers jours d'avril.

Le Conseil de Gouvernance du 27 mars discutera les propositions des experts et décidera le(s) projet(s) retenu(s) pour le 1<sup>er</sup> appel (démarrage 2006). Il validera les thèmes du 2<sup>e</sup> appel à projets (financement en 2007) et le dossier du Pôle BioWin à déposer à la Région Wallonne le 31 mars.

*Michel Goldman*  
Vice-Président de BioWin

## BioWin : une vision mais aussi ...

### ...un changement de mentalité !

L'objectif de BioWin est de **devenir un leader mondial** dans les domaines choisis (le cancer, l'inflammation, les maladies du cerveau) - domaines dans lesquels la Wallonie dispose de points forts tant dans les universités que dans les petites et les grandes entreprises. **Pour réussir, il faut un changement de mentalité et une confiance réciproque** : les universités doivent continuer à créer de la connaissance dans les domaines clés et collaborer davantage avec les petites et les grandes entreprises pour valoriser les connaissances et créer de la valeur ajoutée en Wallonie. La sélection des projets par des experts internationaux stimulera l'excellence de la recherche et la visibilité internationale de nos universités. Les petites entreprises seront les premiers bénéficiaires du succès du pôle, elles pourront se développer et accéder elles aussi à une visibilité internationale. Les grandes entreprises ne devraient pas demander de financement mais, au contraire, elles doivent agir en support pour aider les projets à atteindre le marché dans les domaines qui les concernent. Leur objectif est plutôt axé sur le long terme : créer en Wallonie un environnement favorable à l'innovation pour les 10 années qui viennent en bénéficiant notamment de formations et de personnel adaptés à leurs besoins futurs. Ce ne sont donc pas les grandes entreprises qui bénéficieront de BioWin dans le court terme mais bien les universités et les petites entreprises.

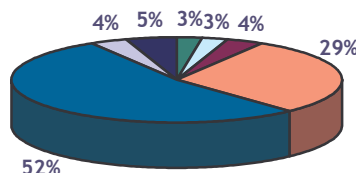
*Jean Stéphane*  
Président de BioWin

## Le dossier de pôle avance bien

### Où en est-on ?

Le nombre de partenaires augmente régulièrement. Ils se mobilisent sur les projets et la réflexion stratégique de BioWin progresse.

### BioWin en chiffres :



Grandes entreprises  
Entreprises 100-500 emplois  
Entreprises 50-100 emplois  
Entreprises < 50 emplois  
Laboratoires universitaires et Centres de recherche  
Centres de formation  
Autres

- ❖ 239 partenaires inscrits au sein de :
  - 61 entreprises
  - 7 universités
  - 7 Hautes Ecoles
  - 5 Centres de Formation et de Recherche
- ❖ 14.000 emplois
- ❖ 28 % des partenaires ont répondu au second appel à lettres d'intérêt

---

## Une base de données dédiée au partenariat

---

Une base de données regroupant tous les partenaires de BioWin avec leurs principales compétences sera disponible sous peu (en principe fin mars). Elle vous permettra d'identifier des partenaires pour les futurs appels à projets, en particulier ceux qui seront déposés dans le cadre du 2<sup>e</sup> appel.

---

### 4 "Task Forces" préparent le dossier du pôle

---

Quatre équipes (« Task Forces ») regroupant l'ensemble des catégories d'acteurs de BioWin travaillent actuellement sur quelques aspects importants du dossier de pôle avec le concours du consultant Arthur D Little. Les premières réponses seront intégrées dans le dossier de pôle soumis au gouvernement le 31 mars.

#### TF Propriété intellectuelle :

Comment gérer la propriété intellectuelle pré-existante et celle acquise en commun ?

→ Une charte sera finalisée fin mars avec des principes généraux acceptés par les entreprises et les universités.

#### TF Financement :

Comment financer le Pôle - Financement public mais aussi privé ?

→ La mobilisation de capitaux privés est critique pour la réussite de BioWin.

#### TF Formation :

Comment adapter les formations aux besoins de BioWin : quelle est l'offre, quels sont les besoins ?

→ L'analyse est terminée. Des recommandations seront faites le 31 mars.

#### TF Communication/Maillage

Comment informer les Partenaires et susciter les rencontres entre partenaires ?

→ La Newsletter est une première étape. Elles sera suivie d'autres actions.

Après le 31 mars, ces Task Forces seront progressivement remplacées par une cellule opérationnelle permanente (voir ci-contre).

---

### Quelques questions importantes

---

#### • Comment les projets seront-ils financés ?



La proposition sur la table aujourd'hui (à valider par le gouvernement) est la suivante :

- **Universités** : financement 100%
- **Centres de Recherche** : 50%
- **Petites entreprises** : choix entre
  - Subsidés 50%
  - Avances récupérables 70%
- **Grandes entreprises** : choix entre
  - Subsidés 35%
  - Avances récupérables 50%

Une décision devrait intervenir d'ici le 31 mars.

#### • Comment financer la cellule opérationnelle ?

Plusieurs personnes permanentes seront nécessaires pour animer le Pôle BioWin après son lancement (gestion du Pôle et des projets, animation et communication interne et externe). Cette cellule permanente indispensable à la réussite de BioWin n'avait pas, au départ, été prévue par le Gouvernement Wallon. Celui-ci est maintenant disposé à financer une partie de ces activités mais le montant de cette intervention n'est pas encore déterminé. Une réponse est attendue pour le 31 mars.

**Posez vos questions sur  
[contact@biowin.org](mailto:contact@biowin.org)**

---

### Les autres questions posées par les partenaires

---

- Qui peut participer à BioWin ?
- Quels sont les avantages si l'on est inscrit ?
- En quoi la démarche est-elle nouvelle ?
- Quelle est la position de BioWin par rapport à la confidentialité/propriété intellectuelle ?
- BioWin sert-il seulement à financer des projets ?
- Si je participe à BioWin, puis-je encore participer à d'autres programmes (WALEO, EU) ?
- Comment faire pour trouver un partenaire pour un projet ?
- Puis-je être partenaire de différents projets ?
- Doit-on avoir un nombre minimum de partenaires ?
- Une grande entreprise est-elle nécessaire ?
- Mon projet sera-t-il écarté si je dépasse le budget suggéré ?
- Le coordinateur du projet est-il financé ?

Des réponses seront données sur le site avant le 31 mars.